

Mention Psychologie

RNCP26093 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	124
Code(s) ROME	K1104, K2112, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette mention comprend les parcours types suivants :

- Ergonomie Cognitive, Innovations Technologiques et Facteurs Humains (ECIT-FH)
- Perspectives Pluridisciplinaires sur la Cognition : enfant, adulte, société (PEPSCO)
- Psychologie de la Socialisation - Développement et Travail (LPS-DT)
- Psychologie du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent (PDEA)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Analyse des problématiques psychologiques, des activités, relations et organisations humaines
- Évaluation, diagnostic
- Prévention, soin, accompagnement des personnes
- Conduite de projet et d'intervention
- Conseil, recrutement, formation
- Conduite d'une démarche de recherche
- Production et transmission de connaissances

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtriser les connaissances théoriques, méthodologiques et techniques en psychologie
- Produire et transmettre des connaissances en psychologie
- Mobiliser des savoir-faire professionnels
- Choisir et mettre en œuvre une méthodologie d'analyse des activités humaines
- Mettre en place une méthodologie d'évaluation des personnes et des organisations sociales
- Décrire et formaliser les interactions de l'humain avec son environnement
- Conduire une démarche de recherche fondamentale ou appliquée en psychologie
- Traiter et analyser des données
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités

- Conduire une démarche d'intervention
- Produire et proposer des actions d'accompagnement et de changements
- Collaborer et animer des activités collectives
- Élaborer des documents professionnels
- Respecter des règles déontologiques et éthiques
- Inscrire son activité dans la législation du travail et les cadres institutionnels
- Communiquer sur son travail
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M : activités spécialisées, scientifiques et techniques

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Psychologue,

Psychologue scolaire

Chargé d'études en sciences humaines

Métiers de la Recherche

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985 (article 44).

- Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n° 90-255 du 22 mars 1990 modifié, fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

Les titulaires d'une Licence et d'un Master de psychologie sont autorisés à faire usage du titre de psychologue selon les textes en vigueur et sont reconnus par le Répertoire français d'Automatisation des listes (ADELI).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 135 €

Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 973
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://univ-tlse2.fr>

Masters Psychologie

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26093/>